



Société en Commandite par Actions
Siège social : Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies
Registre des personnes morales TVA : BE 0881.334.476 RPM Charleroi

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2008

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence de Monsieur Carl Mestdagh.

Monsieur le Président désigne Madame Stéphanie Vanden Broecke en qualité de secrétaire.

Le bureau est complété par deux actionnaires ou leurs représentants, Monsieur Christian Thibaut et Monsieur Eric Legrand, en qualité de scrutateurs.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés à l'assemblée, les actionnaires dont les noms, prénoms et domiciles ou les formes juridiques, dénominations sociales et sièges sociaux, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux, sont repris dans la liste de présence ci-annexée.

Cette liste spécifie en outre si des administrateurs de Ascencio SA et/ou les commissaires assistent à l'assemblée.

CONVOCATIONS - PRESENCES - MAJORITE

Les titulaires d'actions nominatives ont été convoquées par lettre recommandée le premier décembre 2008.

Les titulaires d'actions au porteur ont été convoqués par voie de publications parues au Moniteur belge, le 21 novembre 2008, et à cette même date dans la presse (L'Echo et De Tijd).
Les documents à communiquer aux actionnaires ont été mis à leur disposition conformément aux dispositions légales (articles 120, 535 et 553 du Code des Sociétés.).

Les administrateurs et les commissaires ont été convoqués conformément aux dispositions légales.

Sur cette base, le bureau constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il résulte de la liste de présences que 2.287.413 actions sur un total de 2.980.625 actions sont présentes ou représentées.

Le droit de vote des actions en usufruit est exercé par les usufruitiers.

Les formalités prévues aux termes de l'article 27 des statuts pour l'admission aux assemblées ont été accomplies par les actionnaires présents ou représentés.

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour.

Pour être admises, les propositions figurant à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Conformément à l'article 32 des statuts, les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'avec l'accord du gérant.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président rappelle que la présente assemblée a pour ordre du jour :

I. Approbation des comptes des sociétés absorbées

LSI Retail S.A.

1. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008
2. Approbation des comptes sociaux de « LSI Retail », société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
Proposition d'approuver les comptes sociaux de «LSI Retail », pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
3. Décharge aux administrateurs sortants de « LSI Retail »
Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « LSI Retail » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008

Immatov S.A.

4. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008
5. Approbation des comptes sociaux de « Immatov », société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
Proposition d'approuver les comptes sociaux de «Immatov», pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
6. Décharge aux administrateurs sortants de « Immatov »
Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « Immatov» pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008

LSI Projects S.A.

7. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008
8. Approbation des comptes sociaux de « LSI Projects», société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
Proposition d'approuver les comptes sociaux de «LSI Projects », pour la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008
9. Décharge aux administrateurs sortants de « LSI Projects»
Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « LSI Projects» pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} avril 2008 au 22 septembre 2008

Store Invest Development S.A.

10. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008
11. Approbation des comptes sociaux de « Store Invest Development », société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008
Proposition d'approuver les comptes sociaux de «Store Invest Development», pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008
12. Décharge aux administrateurs sortants de «Store Invest Development »
Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de «Store Invest Development » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008

L'Orchidée Plaza S.P.R.L.

13. Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008
14. Approbation des comptes sociaux de « L'Orchidée Plaza », société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008
Proposition d'approuver les comptes sociaux de «L'Orchidée Plaza», pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008
15. Décharge aux gérants sortants de «L'Orchidée Plaza »

Proposition de donner décharge aux gérants sortants de «L'Orchidée Plaza » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 septembre 2008

II. Approbation des comptes d'Ascencio S.C.A.

16. Prise de connaissance du rapport de gestion sur l'exercice social et consolidé clôturé au 30 septembre 2008
17. Rapport du collège des commissaires sur les comptes sociaux clôturés au 30 septembre 2008 et rapport du collège des commissaires sur les comptes consolidés clôturés au 30 septembre 2008
18. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2008 et affectation du résultat
Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2008, en ce compris l'affectation du résultat. En conséquence, proposition d'attribuer un dividende de 2,50 EUR net par action.
19. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2008
20. Décharge au gérant statutaire de la société
Proposition de donner décharge au gérant statutaire de la société pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008
21. Décharge au collège des commissaires de la société
Proposition de donner décharge au collège des commissaires pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008

III. Divers

RESOLUTIONS

1. **Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration de LSI Retail SA pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008**

L'assemblée dispense le président de faire la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice de LSI Retail SA clôturé au 22 septembre 2008.

2. **Approbation des comptes sociaux de LSI Retail SA, société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008**

Conformément à l'article 727 du Code des Sociétés, le conseil d'administration de LSI Retail SA a arrêté les comptes de la société pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008, date de son absorption par Ascencio SCA. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire d'Ascencio SCA.

L'assemblée générale décide d'approuver ces comptes annuels comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statutaire

3. **Décharge aux administrateurs de LSI Retail SA**

Conformément au Code des sociétés, Monsieur le Président invite, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de LSI Retail SA pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008.

La décharge est donnée:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statutaire

4. **Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration de Immatov SA pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008**

L'assemblée dispense le président de faire la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice de Immatov SA clôturé au 22 septembre 2008.

5. Approbation des comptes sociaux de Immatov SA, société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008

Conformément à l'article 727 du Code des Sociétés, le conseil d'administration de Immatov SA a arrêté les comptes de la société pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008, date de son absorption par Ascencio SCA. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire d'Ascencio SCA.

L'assemblée générale décide d'approuver ces comptes annuels comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

6. Décharge aux administrateurs de Immatov SA

Conformément au Code des sociétés, Monsieur le Président invite, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de Immatov SA pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008.

La décharge est adoptée comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

7. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration de LSI Projects SA pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008

L'assemblée dispense le président de faire la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice de LSI Projects SA clôturé au 22 septembre 2008.

8. Approbation des comptes sociaux de LSI Projects SA, société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008

Conformément à l'article 727 du Code des Sociétés, le conseil d'administration de LSI Projects SA a arrêté les comptes de la société pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008, date de son absorption par Ascencio SCA. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire d'Ascencio SCA.

L'assemblée générale décide d'approuver ces comptes annuels comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

9. Décharge aux administrateurs de LSI Projects SA

Conformément au Code des sociétés, Monsieur le Président invite, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de LSI Projects SA pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1er avril 2008 au 22 septembre 2008.

La décharge est adoptée comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

10. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration de Store Invest Development SA pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008

L'assemblée dispense le président de faire la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice de Store Invest Development SA clôturé au 22 septembre 2008.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large stylized signature, the letter 'N', and a checkmark-like symbol.

11. Approbation des comptes sociaux de Store Invest Development SA société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008

Conformément à l'article 727 du Code des Sociétés, le conseil d'administration de Store Invest Development SA a arrêté les comptes de la société pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008, date de son absorption par Ascencio SCA. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire d'Ascencio SCA.

L'assemblée générale décide d'approuver ces comptes annuels comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

12. Décharge aux administrateurs de Store Invest Development SA

Conformément au Code des sociétés, Monsieur le Président invite, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de Store Invest Development SA pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008.

La décharge est adoptée comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

13. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil de gérance de L'Orchidée Plaza SPRL pour l'exercice clôturé au 22 septembre 2008

L'assemblée dispense le président de faire la lecture du rapport de gestion du conseil de gérance relatif à l'exercice de L'Orchidée Plaza SPRL clôturé au 22 septembre 2008.

14. Approbation des comptes sociaux de L'Orchidée Plaza SPRL société absorbée par Ascencio le 22 septembre 2008, pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008

Conformément à l'article 727 du Code des Sociétés, le conseil d'administration de L'Orchidée Plaza SPRL SA a arrêté les comptes de la société pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008, date de son absorption par Ascencio SCA. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire d'Ascencio SCA.

L'assemblée générale décide d'approuver ces comptes annuels comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

15. Décharge aux administrateurs de L'Orchidée Plaza SPRL

Conformément au Code des sociétés, Monsieur le Président invite, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de L'Orchidée Plaza SPRL pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1er janvier 2008 au 22 septembre 2008.

La décharge est adoptée comme suit:

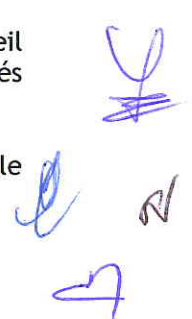
À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statuaire

16. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration d'Ascencio SA sur l'exercice social et consolidé clôturé au 30 septembre 2008

L'assemblée dispense le président de faire la lecture des rapports de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice social et aux comptes consolidés d'Ascencio SCA clôturés au 30 septembre 2008.

Le président et le management exécutif présentent à l'assemblée l'état du portefeuille immobilier de la sicafi, ainsi que les comptes consolidés et sociaux de la société.



17. Rapport du collège des commissaires sur les comptes sociaux clôturés au 30 septembre 2008 et rapport du collège des commissaires sur les comptes consolidés au 30 septembre 2008

L'assemblée dispense le président de faire la lecture des rapports du Collège des commissaires relatifs aux comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2008.

18. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2008 et affectation du résultat

Le 13 novembre 2008, le conseil d'administration du gérant statutaire d'Ascencio SCA a arrêté les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2008 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes établis selon le schéma IFRS.

Ces comptes statutaires ont été mis à la disposition des actionnaires conformément à l'article 553 du Code des sociétés.

Le résultat net de l'exercice est 8.388.135 EUR.

Le conseil d'administration propose d'affecter ce résultat comme suit :

<u>Proposition d'affectation</u>	<u>2008</u>
Bénéfice net à affecter	8.388.135 EUR
Produit net distribuable	8.413.855 EUR
Prélèvements sur les capitaux propres	- 2.248.302 EUR
Rémunération du capital	- 8.763.038 EUR
Affectation à la réserve indisponible	- 1.873.399 EUR
Dividende brut proposé	2,94 EUR
Dividende net proposé	2,50 EUR
Soit le résultat par action	2,81 EUR

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels sociaux pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008 et l'affectation du résultat.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 23 décembre 2008.

Cette résolution est adoptée comme suit:

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statutaire

19. Comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2008

Le 13 novembre 2008, le conseil d'administration a arrêté les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2008 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes selon le schéma IFRS.

Ces comptes ont été mis à la disposition des actionnaires en même temps que les comptes annuels statutaires.

L'assemblée générale en prend connaissance et ces derniers sont commentés.

20. Décharge au Gérant statutaire pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008

Conformément à l'article 554 du Code des sociétés, Monsieur le Président invite, au nom du conseil d'administration, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au Gérant statutaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008.

La décharge est donnée :

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statutaire

21. Décharge au Collège des commissaires pour l'exercice social clôturé au 30 juin 2008

Conformément à l'article 554 du Code des sociétés, Monsieur le Président invite, au nom du conseil d'administration, les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au collège des commissaires pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2008.

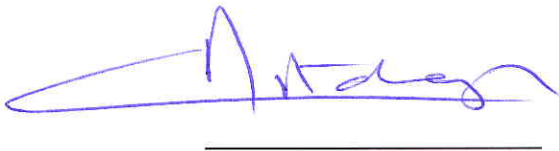
La décharge est donnée :

À l'unanimité

~~À la majorité des voix~~, en ce compris celle du gérant statutaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.10.

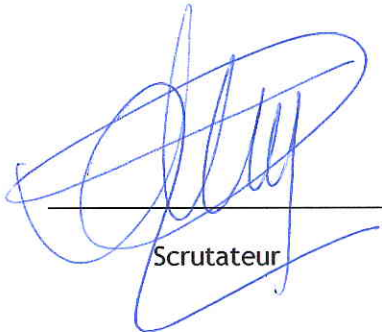
Lecture faite du procès-verbal, les membres du bureau, l'associé commandité et les actionnaires, qui en ont exprimé le désir, ont signé le présent procès-verbal.



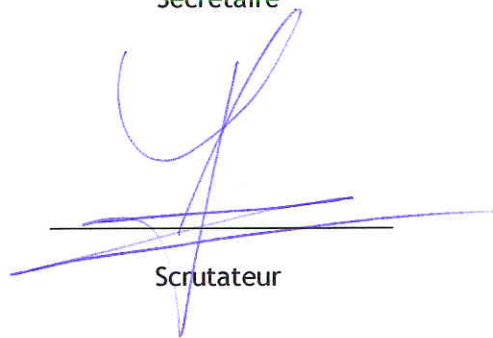
Président




Secrétaire



Scrutateur



Scrutateur



Ascencio SCA
Associé commandité
représenté par son
représentant permanent,
la SPRL Carl Mestdagh